

LETTRES DE LA FONTAINE

A SA FEMME.

A MADAME DE LA FONTAINE

RELATION

D'UN VOYAGE DE PARIS EN LIMOUSIN, EN 1665.

LETTRE I.

A Clamart, ce 25 août 1665.

Vous n'avez jamais voulu lire d'autres voya- ges que ceux des chevaliers de la Table ronde ; mais le nôtre mérite bien que vous le lisiez. Il s'y rencontrera pourtant des matières peu convenables à votre goût : c'est à moi de les assaisonner, si je puis, en telle sorte qu'elles vous plaisent ; et c'est à vous de louer en cela mon intention, quand elle ne serait pas suivie du succès. Il pourra même arriver, si vous goûtez ce récit, que vous en goûterez après de plus sérieux. Vous ne jouez, ni ne travaillez, ni ne vous souciez du ménage ; et, hors le temps que vos bonnes amies vous donnent par charité, il n'y a que les romans qui vous divertissent. C'est un fonds bien épuisé. Vous avez lu tant de fois les vieux, que vous les savez ; il s'en fait

* Marie Héricart, fille de Louis Héricart, lieutenant criminel à la Ferté-Milon, et d'Agnès Petit, épousa la Fontaine au mois de novembre 1647 ; du moins leur contrat de mariage est daté du 10 novembre 1647. Le père de Marie Héricart avait épousé Agnès Petit le 19 mai 1628, et était mort le 25 novembre 1654. Marie Héricart survécut treize ans à la Fontaine, et mourut le 9 novembre 1709, à Château-Thierry, âgée de soixante-dix-sept ans, selon son acte mortuaire. Si cette énonciation est exacte, elle serait née en 1652, et avait trente-un ans lorsque la Fontaine lui adressait ces lettres. Elle n'aurait eu que quinze ans lors de son mariage, et ce calcul s'accorde bien avec une lettre de la Fontaine que l'on trouve ci-après, laquelle nous apprend qu'en 1656 elle n'avait pas encore vingt-cinq ans.

peu de nouveaux, et, parmi ce peu, tous ne sont pas bons : ainsi vous demeurerez souvent à sec. Considérez, je vous prie, l'utilité que ce vous serait, si en badinant je vous avais accoutumée à l'histoire, soit des lieux, soit des personnes : vous auriez de quoi vous désennuyer toute votre vie, pourvu que ce soit sans intention de rien retenir, moins encore de rien citer. Ce n'est pas une bonne qualité pour une femme d'être savante, et c'en est une très-mauvaise d'affecter de paraître telle.

Nous partimes donc de Paris le 25 du courant, après que M. Jannart eut reçu les condoléances de quantité de personnes de condition et de ses amis. M. le lieutenant criminel en usa généreusement, libéralement, royalement ; il ouvrit sa bourse, et nous dit que nous n'avions qu'à puiser. Le reste du voisinage fit des merveilles. Quand il eût été question de transférer le quai des Orfèvres, la cour du Palais, et le Palais même, à Limoges, la chose ne se serait pas autrement passée. Enfin ce n'était chez nous que processions de gens abattus et tombés des nues. Avec tout cela je ne pleurai point ; ce qui me fait croire que j'acquerrai une grande réputation de constance dans cette affaire.

La fantaisie de voyager m'était entrée quelque temps auparavant dans l'esprit, comme si

* Par suite des persécutions dirigées contre Fouquet, Jannart, son ami et son substitut dans la charge de procureur au parlement, fut exilé à Limoges, où la femme de Fouquet avait aussi été reléguée. Un valet de pied du roi, nommé Châteauneuf, eut ordre d'accompagner Jannart jusqu'à Limoges. La Fontaine le suivit dans son exil. Jannart avait épousé Marie Héricart, tante de madame de la Fontaine, et ce fut lui qui avait fait connaître notre poète à Fouquet. Voyez l' Histoire de la vie et des ouvrages de Jean de la Fontaine, troisième édition, 1824, in-8°, p. 15 et p. 107.

j'eusse eu des pressentiments de l'ordre du roi. Il y avait plus de quinze jours que je ne parlais d'autre chose que d'aller tantôt à Saint-Cloud, tantôt à Charonne, et j'étais honteux d'avoir tant vécu sans rien voir. Cela ne me sera plus reproché, grâce à Dieu. On nous a dit, entre autres merveilles, que beaucoup de Limousines de la première bourgeoisie portent des chaperons de drap rose-sèche sur des cales¹ de velours noir. Si je trouve quelqu'un de ces chaperons qui couvre une jolie tête, je pourrai m'y amuser en passant, et par curiosité seulement.

Quoi qu'il en soit, j'ai tout à fait bonne opinion de notre voyage : nous avons déjà fait trois lieues sans aucun mauvais accident, sinon que l'épée de M. Jannart s'est rompue ; mais, comme nous sommes gens à profiter de tous nos malheurs, nous avons trouvé qu'aussi bien elle était trop longue, et l'embarassait. Présentement nous sommes à Clamart, au-dessous de cette fameuse montagne où est situé Meudon ; là nous devons nous rafraîchir deux ou trois jours. En vérité c'est un plaisir que de voyager ; on rencontre toujours quelque chose de remarquable. Vous ne sauriez croire combien est excellent le beurre que nous mangeons.

Je me suis souhaité vingt fois de pareilles vaches, un pareil herbage, des eaux pareilles, et ce qui s'ensuit, hormis la batteuse, qui est un peu vieille. Le jardin de madame C. mérite aussi d'avoir place dans cette histoire ; il a beaucoup d'endroits fort champêtres, et c'est ce que j'aime sur toutes choses. Ou vous l'avez vu, ou vous ne l'avez pas vu ; si vous l'avez vu, souvenez-vous de ces deux terrasses que le parterre a en face et à la main gauche, et des rangs de chênes et de châtaigniers qui les bordent : je me trompe bien si cela n'est beau. Souvenez-vous aussi de ce bois qui paraît en l'enfoncement, avec la noirceur d'une forêt âgée de dix siècles : les arbres n'en sont pas si vieux, à la

¹ Voici la définition qui est donnée du mot cale dans la première édition du Dictionnaire de l'Académie française, 1696, in-folio, t. 1, p. 85 : « Il signifie une espèce de bonnet et de coiffure de tête pour les femmes de fort basse condition ; il veut dire aussi les femmes mêmes qui portent cette sorte de bonnet. Il n'y avait que des cales, toutes les cales étaient là. » On ne trouve plus ce mot, sous aucune de ces deux significations, dans les dernières éditions du Dictionnaire de l'Académie française.

vérité ; mais toujours peuvent-ils passer pour les plus anciens du village, et je ne crois pas qu'il y en ait de plus vénérables sur la terre. Les deux allées qui sont à droite et à gauche me plaisent encore ; elles ont cela de particulier, que ce qui les borne est ce qui les fait paraître plus belles. Celle de la droite a tout à fait la mine d'un jeu de paume ; elle est à présent bordée d'un amphithéâtre de gazon, et a le fond relevé de huit ou dix marches : il y a de l'apparence que c'est l'endroit où les divinités du lieu reçoivent l'hommage qui leur est dû.

Si le dieu Pan, ou le Faune,
Prince des bois, ce dit-on,
Se fait jamais faire un trône,
C'en sera là le patron.

Deux châtaigniers, dont l'ombrage
Est majestueux et frais,
Le couvrent de leur feuillage,
Ainsi que d'un riche dais.

Je ne vois rien qui l'égale,
Ni qui me charme à mon gré,
Comme un gazon qui s'étale
Le long de chaque degré.

J'aime cent fois mieux cette herbe
Que les précieux tapis
Sur qui l'Orient superbe
Voit ses empereurs assis.

Beautés simples et divines,
Vous contentiez nos aïeux
Avant qu'on tirât des mines
Ce qui nous frappe les yeux.

De quoi sert tant de dépense ?
Les grands ont beau s'en vanter :
Vive la magnificence
Qui ne coûte qu'à planter !

Nonobstant ces moralités, j'ai conseillé à madame C. de faire bâtir une maison proportionnée en quelque manière à la beauté de son jardin, et de se ruiner pour cela. Nous partirons de chez elle demain 26, et nous irons prendre au Bourg-la-Reine la commodité du carrosse de Poitiers, qui y passe tous les dimanches. Là se doit trouver un valet de pied du roi, qui a ordre de nous accompagner jusqu'à Limoges. Je vous écrirai ce qui nous arrivera en chemin, et ce qui me semblera digne d'être observé. Cependant faites bien mes recomman-

dations à notre marmot¹, et dites-lui que peut-être j'amènerai de ce pays-là quelque beau petit chaperon² pour le faire jouer et pour lui tenir compagnie.

II. — A LA MÈME.

SUITE DU MÊME VOYAGE.

A Amboise, ce 30 août 1665.

Les occupations que nous eûmes à Clamart, votre oncle et moi, furent différentes. Il ne fit aucune chose digne de mémoire; il s'amusa à des expéditions, à des procès, à d'autres affaires. Il n'en fut pas ainsi de moi: je me promenai, je dormis, je passai le temps avec les dames qui nous vinrent voir.

Le dimanche étant arrivé, nous partîmes de grand matin. Madame C. et notre tante nous accompagnèrent jusqu'au Bourg-la-Reine. Nous y attendîmes près de trois heures; et pour nous désennuyer, ou pour nous ennuyer encore davantage (je ne sais pas bien lequel je dois dire), nous ouîmes une messe paroissiale. La procession, l'eau bénite, la prose, rien n'y manquait. De bonne fortune pour nous, le curé était ignorant, et ne prêcha point. Dieu voulut enfin que le carrosse passât: le valet de pied y était; point de moines, mais en récompense trois femmes, un marchand qui ne disait mot, et un notaire qui chantait toujours, et qui chantait très-mal: il reportait en son pays quatre volumes de chansons. Parmi les trois femmes il y avait une Poitevine qui se qualifiait comtesse; elle paraissait assez jeune et de taille raisonnable, témoignait avoir de l'esprit, déguisait son nom, et venait de plaider en séparation contre son mari: toutes qualités de bon augure, et j'y eusse trouvé matière de cajolerie, si la beauté s'y fût rencontrée; mais sans elle rien ne me touche; c'est, à mon avis, le principal point: je vous défie de me faire trouver un grain de sel dans une personne à qui elle manque. Telle était donc la compagnie que nous

¹ Notre poète parle ici de son fils Charles de la Fontaine, qui avait alors dix ans, étant né le 8 octobre 1635. Il se maria en 1702 à une demoiselle du Tremblay, et mourut en 1722.

² C'est-à-dire une petite-fille. Le chaperon était un ornement de la coiffure des femmes.

avons eue jusqu'au Port-de-Pilles. Il fallut à la fin que l'oncle et la tante se séparassent; les derniers adieux furent tendres, et l'eussent été beaucoup davantage si le cocher nous eût donné le loisir de les achever. Comme il voulait regagner le temps qu'il avait perdu, il nous mena d'abord avec diligence. On laisse, en sortant du Bourg-la-Reine, Sceaux à la droite, et à quelques lieues de là Chilly à la gauche, puis Montlery du même côté. Est-ce MONTLÉRY qu'il faut dire, ou MONTLEHÉRY? C'est Montlehéry quand le vers est trop court, et Montlery quand il est trop long. Montlery donc ou Montlehéry¹, comme vous voudrez, était jadis une forteresse que les Anglais, lorsqu'ils étaient maîtres de la France, avaient fait bâtir sur une colline assez élevée². Au pied de cette colline est un bourg qui en a gardé le nom. Pour la forteresse, elle est démolie, non point par les ans; ce qui en reste, qui est une tour fort haute, ne se dément point, bien qu'on en ait ruiné un côté: il y a encore un escalier qui subsiste, et deux chambres où l'on voit des peintures anglaises, ce qui fait foi de l'antiquité et de l'origine du lieu. Voilà ce que j'en ai appris par votre oncle, qui dit avoir entré dans les chambres: pour moi, je n'en ai rien vu; le cocher ne voulait arrêter qu'à Châtres³, petite ville qui appartient à M. de Condé, l'un de nos grands maîtres⁴.

Nous y dinâmes. Après le dîner, nous vîmes encore à droite et à gauche force châteaux: je n'en dirai mot, ce serait une œuvre infinie. Seulement nous passâmes auprès du Plessis-Pâté⁵, et traversâmes ensuite la vallée de Cau-

¹ L'usage a fait prévaloir *Montlery*; mais le véritable nom est *Montlehéry*, de *Mons-Letherici*, qui est celui qu'on trouve dans les anciens titres. Voyez sur ce lieu notre note sur les *Nouvelles Œuvres diverses de la Fontaine*, 1820, in-8°, p. 12.

² C'est une erreur: ce fut un nommé Thibaud, surnommé *Fils Étoupe*, à cause de ses blonds cheveux, qui, en 1015, fit bâtir la forteresse de *Montlehéry*. Ce Thibaud était forestier du roi Robert.

³ *Châtres* se nomme aujourd'hui *Arpajon*. Les terres et seigneuries de *Châtres* ou *Chastres-sous-Montlehéry*, de *La Bretonnière*, et de *Saint-Germain*, toutes trois contiguës, furent réunies et érigées en marquisat sous le nom d'*Arpajon*, par lettres patentes d'avril 1720; et il fut en même temps décidé que la ville de *Châtres* se nommerait *Arpajon*.

⁴ C'est-à-dire, l'un de nos grands maîtres des eaux et forêts: la Fontaine était maître des eaux et forêts.

⁵ La mémoire du bon la Fontaine le servait ici très-mal, et il brouillait fort la géographie de son voyage. Puisqu'il dina à

catix, après avoir monté celle de Tréfou¹; car, sans avoir étudié en philosophie, vous pouvez vous imaginer qu'il n'y a point de vallée sans montagne. Je ne songe point à cette vallée de Tréfou, que je ne frémissie.

C'est un passage dangereux;
Un lieu pour les voleurs d'embûche et de retraite;
A gauche un bois, une montagne à droite,
Entre les deux
Un chemin creux.
La montagne est toute pleine
De rochers faits comme ceux
De notre petit domaine.

Tout ce que nous étions d'hommes dans le carrosse, nous descendîmes, afin de soulager les chevaux. Tant que le chemin dura, je ne parlai d'autre chose que des commodités de la guerre: en effet, si elle produit des voleurs, elle les occupe; ce qui est un grand bien pour tout le monde, et particulièrement pour moi, qui crains naturellement de les rencontrer. On dit que ce bois que nous côtoyâmes en fourmille²: cela n'est pas bien; il mériterait qu'on le brûlât.

République de loups, asile de brigands,
Faut-il que tu sois dans le monde?
Tu favorises les méchants
Par ton ombre épaisse et profonde.

Châtres ou Arpajon, il avait déjà dépassé le Plessis-Pâté, autrement dit le Plessis-d'Argouges.

¹ Torfou est le vrai nom de ce lieu. Ce nom, dans d'anciens titres qui remontent à Philippe-Anguste, est en latin *Torfagus*. La plaine de Torfou était autrefois une forêt dont Martin Franc, poète français sous Charles VII, fait mention lorsqu'il parle du concours aux fêtes des Pays-Bas:

Là tu verras des gens dix mille,
Plus qu'en la forêt de Torfolz,
Qui servent par sales, par villes,
À ton dieu le prince des fols.

² Ce lieu était devenu célèbre par les meurtres et les vols que deux gardes-chasse de madame la maréchale de Bassompierre y avaient commis quinze à vingt ans auparavant. Alors la grande route approchait tout à fait de Torfou. Le chemin dans la vallée, avant que l'on aperçût le village, était aussi plus étroit qu'aujourd'hui. Les deux gardes avaient pratiqué sous une roche une espèce de cave qui leur servait de retraite. Là ils avaient des habits de différents ordres religieux, et aussi des livrées les plus distinguées: par ce moyen ils changeaient de forme et de figure à toutes les heures du jour; et à la faveur de ces déguisements, répétés plusieurs fois, ils se répandaient le long du grand chemin, et ne faisaient point de quartier à ceux qui tombaient entre leurs mains. Ils furent enfin découverts, arrêtés, et condamnés à être rompus vifs: ce qui fut exécuté, dit-on, au bas de la vallée; au moins leurs corps y furent exposés longtemps sur la route. (Voyez l'*Histoire du diocèse de Paris*, par l'abbé le Beuf, t. XI, p. 20.)

Ils égorgent celui que Thémis, ou le gain,
Ou le désir de voir, fait sortir de sa terre.
En combien de façons, hélas! le genre humain
Se fait à soi-même la guerre!

Puisse le feu du ciel désoler ton enceinte!
Jamais celui d'amour ne s'y fasse sentir,
Ni ne s'y laisse amortir!
Qu'au lieu d'Amaryllis, de Diane et d'Aminte,
On ne trouve chez toi que vilains bûcherons,
Charbonniers noirs comme démons,
Qui l'accommodent de manière
Que tu sois à tous les larrons
Ce qu'on appelle un cimetière.

Notre première traite s'acheva plus tard que les autres; il nous resta toutefois assez de jour pour remarquer, en entrant dans Étampes, quelques monuments de nos guerres: ce ne sont pas les plus riches que j'aie vus; j'y trouvai beaucoup de gothique; aussi est-ce l'ouvrage de Mars, méchant maçon s'il en fut jamais¹.

Il nous laisse ces monuments
Pour marque de nos mouvements.
Quand Turenne assiégea Tavanne²,
Turenne fit ce que la cour lui dit,
Tavanne non; car il se défendit,
Et joua de sa sarbacane³.

Beaucoup de sang français fut alors répandu.
On perd des deux côtés dans la guerre civile:
Notre prince eût toujours perdu,
Quand même il eût gagné la ville.

Enfin nous regardâmes avec pitié les faubourgs d'Étampes. Imaginez-vous une suite de maisons sans toits, sans fenêtres, percées de tous les côtés: il n'y a rien de plus laid et de plus hideux. Cela me remet en mémoire les ruines de Troie la grande. En vérité, la fortune se moque bien du travail des hommes. J'en entretins le

¹ Pendant les troubles de la minorité de Louis XIV, l'armée des princes s'empara de la ville d'Étampes en 1632, malgré les habitants. Mais l'armée du roi assiégea aussitôt cette place: M. de Turenne et le maréchal Hocquincourt forcèrent d'abord les faubourgs, tuèrent plus de mille hommes des meilleures troupes de M. le prince, et firent plusieurs prisonniers; on en était au troisième jour du siège, lorsque l'arrivée du duc de Lorraine, qui parut aux environs de Paris à la tête de neuf mille hommes, fit changer de pensée.

² Jacques de Saulx, comte de Tavannes, mort en 1685, à soixante-trois ans. Il était attaché au prince de Condé, et le suivit dans toutes ses campagnes jusqu'en 1635, qu'il le quitta pour ne pas partager le commandement avec le prince de Tarente.

³ C'est-à-dire Tavannes, qui commandait dans Étampes, n'obéit point à la cour, tira sur les troupes du roi, et se défendit avec vigueur.

soir notre compagnie, et le lendemain nous traversâmes la Beauce, pays ennuyeux, et qui, outre l'inclination que j'ai à dormir, nous en fournissait un très-beau sujet.

Pour s'en empêcher, on mit une question de controverse sur le tapis : notre comtesse en fut cause; elle est de la religion ¹, et nous montra un livre de du Moulin ². M. de Châteauneuf (c'est le nom du valet de pied) l'entreprit, et lui dit que sa religion ne valait rien, pour bien des raisons. Premièrement, Luther a eu je ne sais combien de bâtards; les huguenots ne vont jamais à la messe; enfin il lui conseillait de se convertir, si elle ne voulait aller en enfer : car le purgatoire n'était pas fait pour des gens comme elle. La Poitevine se mit aussitôt sur l'Écriture, et demanda un passage où il fût parlé du purgatoire; pendant cela, le notaire chantait toujours; M. Jannart et moi nous endormîmes.

L'après-dînée, de crainte que M. de Châteauneuf ne nous remit sur la controverse, je demandai à notre comtesse inconnue s'il y avait de belles personnes à Poitiers : elle nous en nomma quelques-unes, entre autres une fille appelée Barigny, de condition médiocre, car son père n'était que tailleur; mais, au reste, on ne pouvait dire assez de choses de la beauté de cette personne. C'était une claire brune, de belle taille, la gorge admirable, de l'embonpoint ce qu'il en fallait, tous les traits du visage bien faits, les yeux beaux : si bien qu'à tout prendre il y avait peu de chose à souhaiter; car rien, c'est trop dire. Enfin non-seulement les astres de la province, mais ceux de la cour lui devaient céder, jusque-là que dans un bal où était le roi, dès que la Barigny fut entrée, elle effaça ce qu'il y avait de brillant; les plus grands soleils ne parurent auprès que de simples étoiles. Outre cela elle savait les romans, et ne manquait pas d'esprit. Quant à sa conduite, on la tenait dans Poitiers pour honnête fille, tant qu'un mariage de conscience se peut étendre. Autrefois un gentilhomme, appelé Miravaux,

¹ C'est-à-dire protestante. C'était la phrase d'usage.

² Pierre du Moulin, fameux théologien de la religion réformée, né le 18 octobre 1588, mort à Sedan le 10 mars 1658. Il a laissé soixante-quinze ouvrages sur différents sujets de théologie.

en avait été passionnément amoureux, et voulait l'épouser à toute force : les parents du gentilhomme s'y opposèrent; ils n'y eussent pourtant rien gagné, si Clotho ne se fût mise de la partie : l'amant mourut à l'armée, où il commandait un régiment. Les dernières actions de sa vie et ses derniers soupirs ne furent que pour sa maîtresse. Il lui laissa douze mille écus par son testament, outre quantité de meubles et de nippes de conséquence, qu'il lui avait données dès auparavant. A la nouvelle de cette mort, mademoiselle Barigny dit les choses du monde les plus pitoyables ¹, protesta qu'elle se laisserait mourir tôt ou tard; et en attendant recueillit le legs que son anant lui avait fait. Procès pour cela au présidial de Poitiers; appel à la cour. Mais qui ne préférerait une belle à des héritiers? Les juges firent ce que j'aurais fait. Le cœur de la dame fut contesté avec plus de chaleur encore : ce fut un nommé Cartignon qui en hérita. Ce dernier amant s'est trouvé plus heureux que l'autre : la belle eut soin qu'il ne mourût point sans être payé de ses peines. Il y a, dit-on, sacrement entre eux; mais la chose est tenue secrète. Que dites-vous de ces mariages de conscience? Ceux qui en ont amené l'usage n'étaient pas niais. On est fille et femme tout à la fois; le mari se comporte en galant : tant que l'affaire demeure en cet état, il n'y a pas lieu de s'y opposer; les parents ne font point les diables, toute chose vient en son temps; et s'il arrive qu'on se lasse les uns des autres, il ne faut aller ni au juge ni à l'évêque. Voilà l'histoire de la Barigny.

Ces aventures nous divertirent de telle sorte, que nous entrâmes dans Orléans sans nous en être presque aperçus : il semblait même que le soleil se fût amusé à les entendre aussi bien que nous; car, quoique nous eussions fait vingt lieues, il n'était pas encore au bout de sa traite. Bien davantage, soit que la Barigny fût cette soirée à la promenade, soit qu'il dût se coucher au sein de quelque rivière charmante comme la Loire, il s'était tellement paré, que M. de Châteauneuf et moi nous l'allâmes regarder de dessus le pont. Par même moyen, je vis la Pucelle; mais, ma foi, ce fut sans plaisir : je ne lui trouvais ni l'air, ni la taille, ni le visage d'une amazone : l'infante Gradafilée en vaut dix comme elle; et si ce n'était que M. Chapelain est son chroniqueur ¹, je ne sais si j'en ferais mention. Je la regardai, pour l'amour de lui, plus longtemps que je n'aurais fait. Elle est à genoux devant une croix, et le roi Charles en même posture vis-à-vis d'elle, le tout fort chétif et de petite apparence. C'est un monument qui se sent de la pauvreté de son siècle ².

Le pont d'Orléans ne me parut pas non plus d'une largeur ni d'une majesté proportionnée à la noblesse de son emploi et à la place qu'il occupe dans l'univers.

Elle est près de trois fois aussi large à Orléans que la Seine l'est à Paris; l'horizon, très-beau de tous les côtés, est borné comme il le doit être. Si bien que cette rivière étant basse à proportion, ses eaux fort claires, son cours sans replis, on dirait que c'est un canal. De chaque côté du pont on voit continuellement des barques qui vont à voiles : les unes montent, les autres descendent; et, comme le bord n'est pas si grand qu'à Paris, rien n'empêche qu'on ne les distingue toutes : on les compte, on remarque en quelle distance elles sont les unes des autres; c'est ce qui fait une de ses beautés : en effet, ce serait dommage qu'une eau si pure

Ce n'est pas petite gloire
Que d'être pont sur la Loire.
On voit à ses pieds rouler
La plus belle des rivières
Que de ses vastes carrières
Phebus regarde couler.

III. — A LA MÊME.

SUITE DU MÊME VOYAGE.

Richelieu, ce 3 septembre 1665.

Autant que la Beauce m'avait semblé ennuyeuse, autant le pays qui est depuis Orléans jusqu'à Amboise me parut agréable et divertissant. Nous eûmes au commencement la Sologne, province beaucoup moins fertile que le Vendômois, lequel est de l'autre côté de la rivière. Aussi a-t-on un niais du pays pour très-peu de chose; car ceux-là ne sont pas fous comme ceux de Champagne ou de Picardie ². Je crois que les niais coûtent davantage.

¹ C'est la cathédrale : elle fut rebâtie par Henri IV, qui y mit la première pierre le 18 avril 1601; le clocher ne fut terminé que vers l'époque à laquelle la Fontaine écrivit cette lettre.

² La Fontaine fait ici allusion au proverbe relatif aux habitants de la Sologne, qui passent pour avoir d'autant plus d'in-